

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 MAI 2023**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MOULIN-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L. procuration de NICOLAI M., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., ACKER-CESARI V., GIUDICELLI PA., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS** : CHAMBE A., GRANDO G., ORSONIC., SECONDI P., NICOLAI M. procuration à TOMASINI L.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 09

Date de convocation : 22/05/2023

Date d'affichage: 22/05/2023

**Objet : Décision modificative de crédit au BP LOT NERUCCIO 2023. NERUCCION°1 virement de crédit.**

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le montant du remboursement des intérêts du prêt relais prévu au compte 66111 en dépenses de fonctionnement a été surestimé et qu'en raison des règles de transparence il y a lieu de réajuster la somme et propose les écritures comptables suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
CH/66 CPTÉ 66111	- 9 700,00 €
CH/011 CPTÉ 605	+ 9 700,00 €
<b>EQUILIBRE DE LA DECISION</b>	<b>0,00 €</b>

Il précise également que ce prêt relais est soldé part débit d'office depuis 15/04/2023 et budgétisé le 03/05/2023, ainsi que le dernier lot restant à la vente est à la signature chez le Notaire et que, sauf imprévu, ce budget annexe sera clôturé en fin d'année comptable.

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte la proposition du Maire.

Fait et délibéré à Solaro le 26/05/2023.

Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI

